



Choghig Kasparian, auteur de l'étude, et le directeur des Presses de l'USJ Salim Abou s.j.



Entre développement et dépendance

Les émigrés libanais et leur apport financier

■ Dans le cadre d'une enquête réalisée par l'Observatoire universitaire de la réalité socioéconomique (Ourse) de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth (USJ), le professeur Choghig Kasparian a présenté son ouvrage édité par les Presses de l'USJ et intitulé *L'apport financier des émigrés et son impact sur les conditions de vie des Libanais*, à la faculté des lettres et des sciences humaines de l'USJ.

Non, un ménage qui reçoit des transferts de l'étranger ne vit pas nécessairement mieux qu'un autre qui vit sans transferts. Les chiffres de l'enquête, exposée par Choghig Kasparian, en disent long. Commençons d'abord par comprendre les différents flux migratoires tels que détaillés par le professeur Kasparian.

L'expert distingue trois périodes. La première « vague » migratoire est celle qui s'effectue dans la moitié du XIX^e siècle. Il s'agit alors d'un flux migratoire massif, d'origine rurale, les émigrés, majoritairement chrétiens, ayant un faible niveau d'instruction. Les destinations se font multiples et diversifiées (Union européenne, Amérique du Sud, Afrique, Egypte, Australie, etc.).

La deuxième vague est celle allant de 1926 à 1960. Ce nouveau courant, moins massif que le premier, d'origine rurale également, avec des émigrés majoritairement chiïtes à faible niveau d'instruction, se fait pour destination principale l'Afrique de l'Ouest.

Entre 1960 et 1974, le Liban assiste à la troisième vague avec une accélération de l'émigration. Les émigrés de cette vague, toutes communautés confondues, sont d'origine urbaine, semi-qualifiés et/ou professionnels, avec pour principale destination les pays pétroliers du Golfe.

Depuis 1975, une continuité et une accélération de l'émigration des Libanais se font constater. Hautement qualifiés et d'origine urbaine et rurale, les émigrés appartenant à des communautés différentes se rendent surtout en Europe.

Des chiffres surprenants

Sur un échantillon de 2000 ménages, l'enquête a réussi à montrer qu'environ un ménage sur deux a au moins un proche parent émigré entre 1992 et 2007 et que 20% de ces ménages reçoivent des transferts de l'étranger. Après études, il s'est avéré que les ménages avec transferts ont un nombre moyen d'enfants (1,5) inférieur à celui des ménages sans transferts (2,1), que la moyenne d'âge des émigrés des ménages avec transferts est de 41 ans, alors que celle des émigrés des ménages sans transferts tourne autour de 35 ans, que le poids des personnes âgées de plus de 60 ans est de 25% pour les ménages avec transferts, alors que ce taux fait 15% pour les ménages sans transferts, et finalement, que le poids des jeunes de moins de 24 ans est de 31% pour les ménages avec transferts, tandis qu'il est de 40% pour les ménages sans transferts.

Choghig Kasparian tire de ces statistiques l'idée selon laquelle la taille moyenne des ménages

avec transferts est légèrement plus réduite, et que le poids des personnes âgées est relativement plus important que celui des jeunes.

Quant au degré de scolarisation, il a été démontré que le nombre moyen de scolarisés des ménages avec transferts (0,8) est inférieur à celui des ménages sans transferts (1,2) mais que l'abandon scolaire est plus important dans les ménages sans transferts (à partir de 15 ans pour les garçons et de 19 ans pour les filles).

L'impact des transferts

Les quatre formes de transfert des émigrés libanais sont les suivantes selon le degré de fréquence: l'aide financière aux ménages dont les émigrés font partie, le placement de leurs épargnes dans les banques libanaises, le rapatriement de capitaux pour des investissements directs et, finalement, le transfert de fonds au profit d'ONG ou de collectivités locales.

Selon Kasparian, 80% des ménages sont propriétaires, 2,3% ont acheté leur logement grâce aux transferts et le financement de certains équipements ménagers et appareils électroniques se fait grâce aux transferts. De même, la contribution de l'étranger constitue un apport très important pour la poursuite des études des jeunes scolarisés. Les transferts

contribuent partiellement ou intégralement dans 41,4% des cas de scolarisation. L'importance de ces transferts se fait encore plus pertinente pour les jeunes universitaires (46%).

Composante essentielle de l'économie?

D'autre part, l'enquête montre que parmi les émigrés, 45% n'effectuent pas de transferts: 41% n'ont, en effet, pas les moyens financiers suffisants, et 23% sont ceux dont la famille n'a pas besoin de support financier. A noter aussi que plus de la moitié des émigrés est partie du Liban définitivement, que 22% ont l'intention de revenir et ce sont eux les plus nombreux à effectuer des transferts.

L'impact financier des transferts de fonds des émigrés libanais joue incontestablement un rôle important quant aux conditions de vie des Libanais. Toutefois, un tel transfert ne veut pas nécessairement renvoyer à un meilleur développement au niveau national et individuel. En effet, pour comprendre ce lien entre migration et développement d'une part et migration et impact financier d'autre part, il est impératif de comparer la situation observée en présence de transferts à celle qui résulterait d'une absence de transferts. Comme l'enquête le prouve, et comme il

LES JEUNES ET L'ÉMIGRATION

Un peu plus du quart des jeunes âgés de 18 à 35 ans déclarent avoir l'intention d'émigrer ou de quitter provisoirement le pays, les garçons beaucoup plus que les filles. Les jeunes sont partagés entre ceux qui considèrent l'émigration comme bénéfique et ceux qui la considèrent comme néfaste. Des écarts apparaissent entre les régions. L'amélioration de la situation financière et la disponibilité des emplois sont les avantages les plus fréquemment cités. S'éloigner de la famille et s'éloigner du pays pour vivre à l'étranger sont, pour les jeunes Libanais, de tous niveaux d'instruction, et quelle que soit leur activité économique, les principaux inconvénients de l'émigration.

a été dit précédemment, les transferts de fonds sont relativement essentiels selon les cas. Mais du côté du développement (que ce soit sur un stade national ou sur un stade individuel – du point de vue productivité), un tel phénomène pourrait présenter un risque d'accroissement des inégalités entre ceux qui reçoivent de l'argent de l'étranger et ceux qui n'en reçoivent pas. D'autre part, ces transferts

de fonds sont susceptibles d'engendrer une dépendance économique quant aux personnes des ménages qui en reçoivent, réduisant ainsi l'activité professionnelle et donc la productivité dans le ménage des bénéficiaires d'un tel transfert. Ces derniers auraient donc moins d'intérêt à travailler pour de faibles salaires, quand l'argent parvenu de l'étranger leur permet de vivre aisément. Ce risque devient aussi de plus en plus dangereux lorsque les bénéficiaires s'endorment sur les fonds reçus, ne s'investissant dans aucune activité. D'où un appauvrissement qualitatif lié à la perte de compétences, à ce qu'on appelle la «fuite des cerveaux». Les chiffres de l'enquête le prouvent d'ailleurs: le nombre moyen des travailleurs des ménages avec transferts est inférieur (1,1) au nombre moyen des travailleurs des ménages sans transferts (1,6) avec une fréquence légèrement plus faible de travailleurs dans le secteur public dans les ménages avec transferts. L'impact des transferts sur le développement dépend donc de l'usage qui en est fait. Une possibilité de modifier l'utilisation qui est faite de ces flux financiers doit être exposée dans le but de tirer de ces transferts un potentiel économique maximal. ■ NATASHA METNI